

ACCOMPAGNEMENT

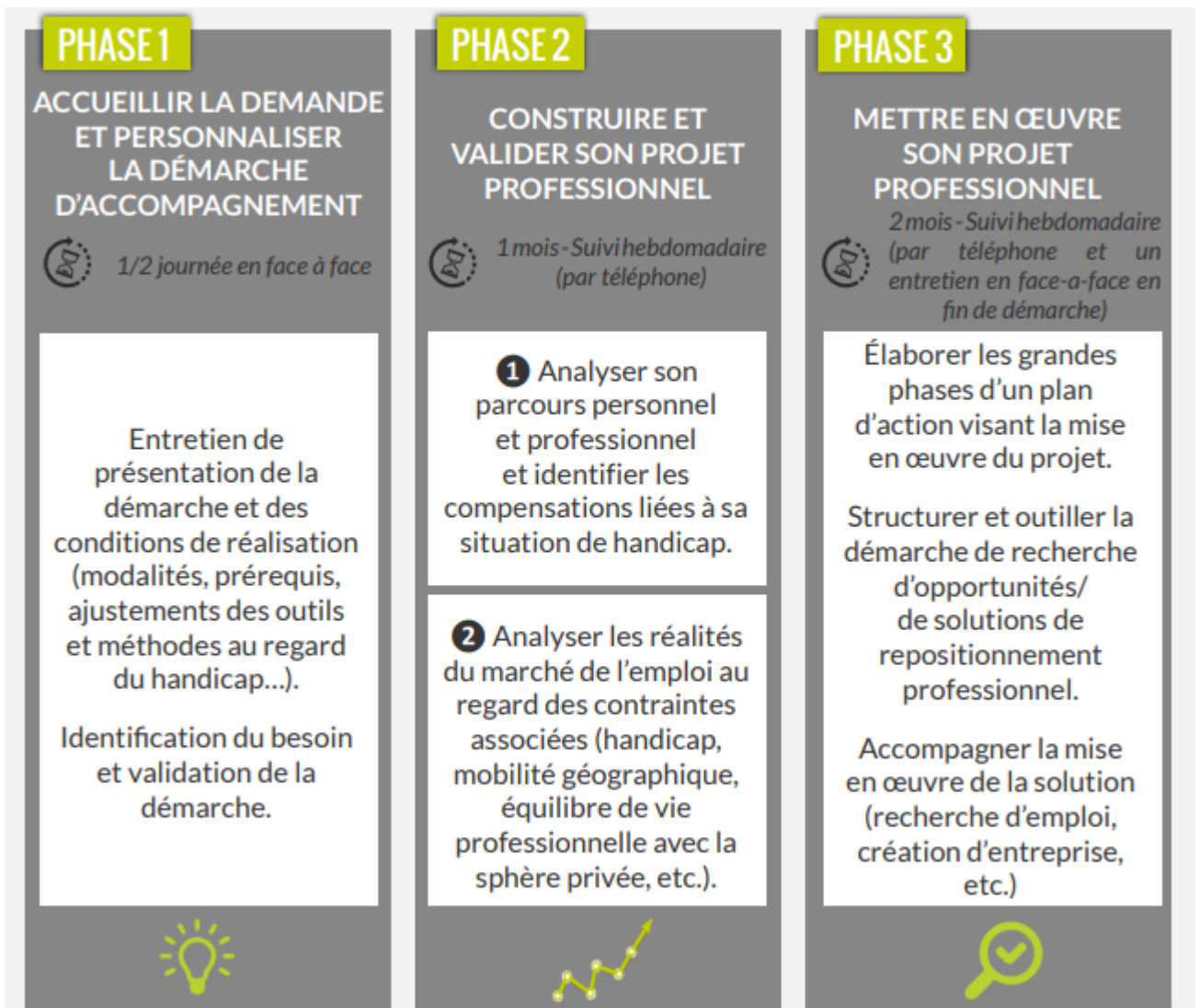
PROJET DE CARRIERE

TH Conseil accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs transitions de vie professionnelle. Tout changement professionnel choisi ou subi, induit construction et anticipation. Si cela est vrai pour une personne ordinaire, ça l'est davantage pour une personne handicapée, pour laquelle il est nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques liés à sa situation de santé.



OBJECTIFS GENERAUX

Accompagner la personne dans une réflexion sur son positionnement professionnel, l'outiller pour une redynamisation, un repositionnement opérationnel et pérenne sur le marché du travail.



ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE CARRIERE



PHASE 1: Accueillir la demande et personnaliser la démarche d'accompagnement



- **Identifier le besoin** au cours de la première rencontre avec le bénéficiaire ;
- **Présenter la démarche** adéquate et ajuster les outils et méthodes d'accompagnement au regard du handicap ;
- Permettre au bénéficiaire une **appropriation de la posture spécifique** de TH Conseil sur le sujet du handicap en milieu professionnel ;
- **Valider l'entrée dans la démarche.**



CONTENUS

- **Accueillir la demande** et personnaliser la démarche d'accompagnement
- Expression et reformulation du **besoin** ;
- **Proposition du déroulé de l'accompagnement** et choix collaboratif des outils et méthodes à employer ;
- **Sensibilisation du bénéficiaire sur le sujet du handicap** en milieu professionnel
- **Validation de l'engagement** dans la démarche.



PHASE 2: Construire et valider son projet professionnel



- **Analyser individuellement sa situation** pour construire son projet professionnel
- **Confirmer la faisabilité, la raisonnable, la viabilité et le réalisme** du projet.



CONTENUS

- **Analyser le parcours de vie** professionnelle de la personne accompagnée (récit de vie, passation de l'inventaire typologique de développement Golden®)
- **Réaliser un bilan de ses expériences professionnelles** en tenant compte de ses succès et points à améliorer
- **Définir des pistes professionnelles** au regard de son parcours de vie, ses souhaits, ses compétences, ses appétences, ses qualités
- **Professionaliser son discours sur le handicap**
- **Valider un projet professionnel** en cohérence avec ses souhaits/envies, ses compétences, ses savoirs et la réalité du marché du travail



ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE CARRIERE



PHASE 3: Mettre en œuvre son projet professionnel



- **Opérer la définition d'un plan d'action** à la mise en œuvre de son projet professionnel
- **Dynamiser sa recherche d'emploi** et travailler sur des outils opérationnels de recherche
- **Saisir les opportunités** et accompagner les phases de transition



CONTENUS

- **Élaborer un plan d'action** pour mener à bien son projet
- **Définir les points d'appuis et les freins** dans la réalisation du projet
- **Structurer et outiller la démarche** de repositionnement professionnel :
 - Support à la réalisation du CV, lettre de motivation, inscription et utilisation des jobs boards, recherche opérationnelle d'emploi/de solutions, etc.
 - Prise de contact avec les partenaires de TH Conseil et développement du réseau : entreprises clientes, missions handicap, Agefiph, Cap Emploi, organismes de formation, etc
 - Accompagnement du bénéficiaire dans la mise en perspective de ses candidatures : simulation d'entretiens de recrutement, coaching, suivi de candidatures/relances entreprises, etc.
- **Réajuster son plan d'action** à mesure de la mise en œuvre du projet
- **Accompagner le changement** et rassurer sur les enjeux d'une transition professionnelle

Modalités

- Un accompagnement individualisé sur 3 mois minimum, soit 18 heures dédiées à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel ; Complétée d'un travail interséance pour s'approprier la démarche;
- Des outils adaptés et réajustés tout au long de la démarche en réponse aux besoins spécifiques de la personne ;
- La prise en compte du sujet du handicap à chaque étape du projet ;
- L'évaluation de la qualité de prestation par le/la bénéficiaire et son commanditaire (questionnaire en ligne) ;
- Un suivi post accompagnement projet de carrière à 3 mois (prise de contact par téléphone).

Points Forts

- Un suivi régulier par un expert handicap
- La prise en compte du sujet du handicap à chaque étape de la démarche
- Contenus et rythmes de travail adaptés aux bénéficiaires

Prix

- 3500 Euros H.T, frais en sus.

